

La direction

Christophe FANGUIN

Nos partenaires

L'équipe



Psychologue

Éducateurs
Spécialisés

Conseillère en Économie
Sociale et Familiale

Job Coach

i

Les professionnels sont formés aux outils et techniques d'accompagnement selon les recommandations de bonnes pratiques professionnelles définies par la HAS.



PCPE Étudiants

Pôle de Compétences
et de Prestations Externalisées

240, rue du Mas Prunet
34070 Montpellier
pcpe.etudiants@adages.net

Les conditions

- Être âgé de 16 ans ou +
- Présenter un Trouble du Spectre de l'Autisme sans trouble du développement intellectuel associé
- Être étudiant ou en transition vers les études supérieures dans l'Hérault
- Avoir besoin de soutien dans la poursuite de ses études ou dans la transition vers un projet professionnel

La mise en oeuvre

- Recueil des besoins et des souhaits
- Élaboration du projet d'accompagnement personnalisé
- Mise en application des accompagnements préconisés



Comment ?

En prenant contact par mail avec le PCPE à l'adresse :

pcpe.etudiants@adages.net

Où ?

Dans tous les lieux facilitant la rencontre, en visio ou en présentiel.



Le PCPE propose **un accompagnement à destination des étudiants présentant un trouble du spectre de l'autisme**, en fonction de leurs besoins, sur tous leurs lieux de vie. Le dispositif s'inscrit dans un parcours coordonné entre l'étudiant, sa famille et l'ensemble des professionnels et services mobilisés.



Les objectifs

- Poursuivre ses études
- Préparer son projet professionnel
- Éviter les ruptures de parcours

Des accompagnements possibles afin de :



Réussir ses études



Accéder à ses droits et réaliser ses démarches administratives



Améliorer son organisation



Développer son autonomie dans les actes de la vie quotidienne



Participer à la vie sociale



Préparer sa vie professionnelle

